

LETTRE AUX PARENTS

DATE : 26-04-15

École : La Samare

Objet : **LETTRE PÉDICULOSE DANS L'ÉCOLE**

Chers parents,

Il y a actuellement dans l'école plusieurs élèves qui ont attrapé des poux de tête. Afin d'éviter la contagion, nous vous demandons d'examiner la tête de votre enfant et celle des autres membres de la famille, puis de traiter seulement les personnes qui ont des poux ou des lentes.

Il faut préciser que les poux ne causent pas toujours des démangeaisons.

Dépliant d'information

Vous trouverez sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux le dépliant Poux...Poux...Poux..., à l'adresse suivante :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-276-01F.pdf>

Dans ce dépliant vous aurez les informations vous expliquant comment faire l'examen visuel de la tête de votre enfant. Vous y retrouverez également des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu; notamment les procédures de traitement.

Si votre enfant a des poux ou des lentes...

Il est très important qu'un enfant infesté soit traité le plus rapidement possible. N'oubliez pas d'aviser l'école en cas d'infestation ou de persistance des poux dans votre milieu familial afin d'éviter la transmission de ceux-ci aux autres enfants.

Une lettre semblable à la présente ne vous sera pas envoyée chaque fois qu'une apparition de poux nous sera signalée. C'est pourquoi il est important de la conserver et de vous y référer au besoin. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'examiner régulièrement la tête de votre enfant, tout au long de l'année scolaire.

Merci de votre collaboration.

Pascal D'Amours
Infirmier en santé scolaire
Direction de santé publique

819-780-2220 ext 48445
Numéro de téléphone